COMMUNIQUÉ DE PRESSE

n° 2025 - 81 du 19 septembre 2025

Interrogations de parents d'élèves de l'école Germaine Lantin du Gosier : Réponses à Guadeloupe 1ère • P. Robert

La Ville du Gosier répond à la demande de Guadeloupe 1ère au sujet de plaintes de parents d'élèves relatives à l'approvisionnement en produits d'hygiène et à l'état de la cour de récréation de l'école Germaine Lantin.

Il convient d'apporter les précisions suivantes :

Produits d'hygiène (savon et papier toilette)

Les livraisons de produits d'entretien, incluant le savon pour les mains des élèves et le papier toilette, ont bien été effectuées dans l'ensemble des écoles de la commune avant la rentrée de septembre et notamment à l'école Germaine Lantin. Si des dysfonctionnements ont été signalés, ceux-ci étaient ponctuels et les mesures correctives ont été apportées dans des délais raisonnables.

État de la cour de récréation

La réfection de la cour de l'école Germaine Lantin est intégrée à la programmation pluriannuelle de réfection des cours d'écoles du territoire communal. Des priorités ont été définies en fonction du niveau de dégradation des sites.

Ainsi, les cours des écoles Saturnin Jasor, Hildebert Pater et Maryse Pierre-Justin Borel ont été

réhabilitées voire partiellement pour l’école Eugène Alexis au cours de l’année scolaire passée, tandis que celle de l’école Klébert Moinet a été rénovée en 2023-2024. La réfection de la cour de l’école Germaine Lantin est quant à elle programmée pour les vacances de fin d’année 2025, au même titre que 7 autres établissements scolaires de la commune.

Par ailleurs, la dotation réservée aux achats de mobiliers scolaires a été multipliée par 3 en mai 2025, pour mieux répondre aux besoins de la communauté éducative. Cette réévaluation a été inscrite au budget supplémentaire qui sera soumis prochainement au Conseil municipal.

La municipalité du Gosier tient à rappeler que les délais de programmation peuvent ne pas coïncider avec les attentes immédiates des parents, mais elle réaffirme sa volonté de réaliser les travaux indispensables pour assurer les bonnes conditions d’apprentissage des petits Gosiériens ainsi que leur bien-être.